

**SÉANCE ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2011
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires, sise au 828, boulevard Saint-Joseph, à Roberval, ce 18^e jour de janvier 2011, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Chantale Arnold, Dorys Boily, Jeanine Caouette, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Carmelle Guérin, Martine Langlais, Lina Lapointe, Marie-Eve Paré, MM. Steeve Bussière, Claude Larouche, Alain Leclerc, Jean-Marc Mailloux, Bernard Potvin, Rémi Rousseau et Jean-Patrice Tremblay, tous commissaires, M^{me} Brigitte Gagné commissaire-parent, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

Absentes : M^{mes} Jenny Boutin, Louise Perron, Blanche-Yvonne Potvin, Nancy St-Gelais, Nathalie Tremblay et M. Jean-François Bélanger.

1. **Mot de bienvenue**

M. Rémi Rousseau souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **Ouverture de la séance**

CC-5624-01-11

Il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

ADOPTÉ

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-5625-01-11

Il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia ouvert :

- Motion de félicitations – Première cohorte de diplômés du Programme d'éducation internationale de la Polyvalente des Quatre-Vents ;

ADOPTÉ

CC-5626-01-11

4. **Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2010**

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 14 décembre 2010 soit adopté tel que présenté.

A D O P T É

M. Stéphane Bilodeau indique que le texte du point 18 – Rapport des comités officiels, comité consultatif de transport, 3^e paragraphe, doit être modifié pour :

« Pour ce qui est des demandes de transport des élèves fréquentant la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, nous organisons le transport des élèves admissibles sur notre territoire et accommodons, si possible, les gardes partagées lorsque la deuxième adresse est également sur le territoire. Lorsqu'un des deux parents demeure hors territoire, le transport n'est pas organisé pour cette deuxième adresse. »

5. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Correspondance**

MM. Rémi Rousseau et Serge Bergeron répondent à la question sur la correspondance.

7. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

8. **Ressources éducatives jeunes**

8.1 **Projet – Politique linguistique**

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets de mettre en œuvre le deuxième but de sa convention de partenariat « L'amélioration de la maîtrise du français » ainsi qu'un des axes de sa planification stratégique dont l'objectif est : « Valoriser la qualité du français des élèves et du personnel de la commission scolaire » en instaurant une Politique linguistique ;

ATTENDU l'incitation faite par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport auprès des commissions scolaires afin de prendre des mesures pour améliorer la qualité française parlée et écrite chez les jeunes et ainsi respecter son Plan d'action ;

ATTENDU la présentation du projet de Politique linguistique à la Table des directions de service et au comité consultatif de gestion ;

ATTENDU le calendrier de consultation suivant :

Échéancier	
PROJET « Politique linguistique »	
18 janvier 2011	Dépôt du projet « Politique linguistique » au conseil des commissaires
19 janvier 2011	Début des consultations – comité de parents et diverses associations syndicales
21 février 2011	Rencontre du comité de parents - Résolution
11 mars 2011	Retour des commentaires reçus suite aux consultations
22 mars 2011	Adoption par le conseil des commissaires de la Politique linguistique.

CC-5627-01-11

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte le projet de Politique linguistique telle que déposée ;

QUE la consultation sur ladite politique soit effectuée auprès du comité de parents et des associations syndicales représentant les enseignants, les professionnels non-enseignants et le personnel de soutien.

A D O P T É

9. **Ressources éducatives adultes et de la F.P**

Aucun sujet n'a été traité.

10. **Ressources humaines**

10.1 **Engagement – Psychoéducatrice ou psychoéducateur**

ATTENDU l'ouverture du poste de psychoéducatrice ou psychoéducateur, secteur jeunes, 35 heures par semaine, dans les écoles primaires du secteur de Maria-Chapdelaine ;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de mesdames Julie-Anne Decorby et Blanche-Yvonne Potvin, commissaires, madame Doris Girard, directrice des Services éducatifs, madame Christine Caron, directrice de l'école Benoît-Duhamel et madame Nadia Tremblay, coordonnatrice du Service des ressources humaines;

En conséquence,

CC-5628-01-11

il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M^{me} Christelle Martel-Taillon, psychoéducatrice, secteur jeunes, poste régulier temps plein 35 heures par semaine, dans les écoles primaires du secteur de Maria-Chapdelaine, dont l'entrée en fonction se fera dès que possible.

A D O P T É

11. Ressources financières**11.1 Autorisation d'emprunts temporaires (1^{er} janvier au 30 juin 2011)**

CC-5629-01-11

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, le contrat de crédit variable basé sur l'autorisation d'emprunts temporaires émise par la Direction générale du financement et de l'équipement, lesquels emprunts ne doivent pas excéder la marge mensuelle établie pour la période du 1er janvier au 30 juin 2011 pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissements de la commission scolaire ainsi que les échéances de capital échues ou échéant au cours de la période concernée.

Janvier 2011	32 018 654 \$
Février 2011	32 342 966 \$
Mars 2011	35 462 842 \$
Avril 2011	34 360 600 \$
Mai 2011	29 190 939 \$
Juin 2011	29 197 164 \$

A D O P T É

12. Ressources matérielles**12.1 Entente entre la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et la Municipalité de Chambord**

ATTENDU les avantages d'une collaboration entre la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets et la Municipalité de Chambord pour une utilisation rationnelle de l'équipement sportif et communautaire à mettre à la disposition de la clientèle scolaire et de la population, et ce, dans le cadre de leur mission respective;

En conséquence,

CC-5630-01-11

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte l'entente à intervenir avec la Municipalité de Chambord dans le cadre de la disposition des équipements, des terrains et des bâtiments dont elles sont propriétaires dans la municipalité de Chambord;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

13. Ressources informatiques et transport scolaire

Aucun sujet n'a été traité.

14. Direction générale et secrétariat général

14.1 Remplacement du commissaire représentant du comité de parents au comité de gouvernance et d'éthique

ATTENDU la résolution CC-5227-01-10 qui avait désigné, suite à une consultation du comité de parents, madame Nathalie Ouellet membre du comité de gouvernance et d'éthique. Celle-ci n'est plus commissaire représentant du comité de parents ;

ATTENDU que la consultation, pour désigner un nouveau commissaire représentant du comité de parents, a été effectuée auprès du comité de parents à la rencontre du 17 janvier 2011 ;

ATTENDU que le comité de parents, à sa séance régulière du 17 janvier 2011, a désigné M^{me} Nathalie Tremblay, commissaire représentante du comité de parents pour siéger sur le comité de gouvernance et d'éthique ;

En conséquence,

il est PORPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Nathalie Tremblay, commissaire représentante du comité de parents, soit désignée membre du comité de gouvernance et d'éthique.

A D O P T É

14.2 Projet – Nomination du substitut du protecteur de l'élève selon l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique

ATTENDU l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule :

...

« La procédure d'examen des plaintes doit permettre au plaignant qui est insatisfait de l'examen de sa plainte ou du résultat de cet examen de s'adresser à une personne désignée par la commission scolaire sous le titre de protecteur de l'élève. Le protecteur de l'élève est désigné après consultation du comité de parents et sur la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique. Un membre du conseil des commissaires ou un membre du personnel de la commission scolaire ne peut agir comme protecteur de l'élève. »

...

ATTENDU la résolution CC-5310-03-10 qui désignait M. André Garon comme protecteur de l'élève à la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ;

ATTENDU que la commission scolaire doit nommer un substitut du protecteur de l'élève qui traitera les plaintes lorsque le protecteur de l'élève sera non disponible ou en cas de conflit d'intérêt ;

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets prendra entente avec deux autres commissions scolaires, soit la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay afin de désigner, sous le titre de substitut du protecteur de l'élève, une même personne et convenir du partage des dépenses encourues. »

ATTENDU la recommandation des membres du comité de gouvernance et d'éthique de proposer M. Marc Pomerleau comme substitut du protecteur de l'élève ;

En conséquence,

CC-5632-01-11

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte la recommandation des membres du comité de gouvernance et d'éthique pour la nomination de M. Marc Pomerleau comme substitut du protecteur de l'élève.

QUE le Directeur général vérifie, auprès de M. Pomerleau, l'acceptation de sa nomination comme substitut du protecteur de l'élève de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets. Advenant le désistement de M. Pomerleau, un processus d'appel de mises en candidature pourrait être effectué par le Directeur général.

QU'une consultation soit effectuée, s'il y a lieu, auprès du comité de parents selon l'échéancier suivant :

Nomination du substitut du protecteur de l'élève selon le règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire	
Décembre 2010	Recommandation du nom du substitut du protecteur de l'élève par le comité de gouvernance et d'éthique au conseil des commissaires.
13 décembre 2010	Rencontre du comité de parents (non-quorum)
18 janvier 2011	Conseil des commissaires : décision sur le choix du substitut du protecteur de l'élève (nom) suggéré par le comité de gouvernance et d'éthique et consultation au comité de parents.
21 février 2011	Rencontre du comité de parents – résolution : réponse à la consultation.
22 février 2011	Conseil des commissaires : décision finale sur le choix du substitut du protecteur de l'élève (nom).

A D O P T É

14.3 **Motion de félicitations – Première cohorte de diplômés du Programme d'éducation internationale de la Polyvalente des Quatre-Vents**

Il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

CC-5633-01-11

QUE des félicitations soient adressées au directeur de la Polyvalente des Quatre-Vents, M. Patrice Boivin, aux membres du personnel ainsi qu'à tous les finissants de la première cohorte du Programme d'éducation internationale de ladite polyvalente qui, lors d'une cérémonie officielle qui s'est tenue le 13 janvier 2011, ont reçu leur diplôme du Baccalauréat international et de la SÉBIQ (Société des établissements du baccalauréat international du Québec).

Cette reconnaissance bien méritée atteste la réussite des différents enrichissements académiques et la qualité de leur engagement communautaire.

BRAVO à tous ces récipiendaires qui ont su prendre la voie du dépassement et de l'engagement !

A D O P T É

15. **Rapport d'activités du directeur général**

Le rapport d'activités du directeur général, pour le mois de janvier 2011, fait partie intégrante de La P'tite ardoise, édition du 14 janvier 2011.

16. **Rapport d'activités du président**

Le rapport d'activités du président, pour le mois de décembre 2010, est déposé à titre d'information.

17. **Rapport des commissaires-parents**

M^{me} Brigitte Gagné indique que M. Jacques Martel, directeur des services des Ressources financières et matérielles, a présenté le projet de politique de « Répartition des ressources aux établissements, aux comités et aux services 2011-2012 (objectifs, principes et critères) » à la rencontre du 17 janvier 2011.

Le projet « Parent veut savoir... » a été discuté à cette rencontre. M. Serge Bergeron donne de l'information sur ce projet qui sera démarré à la rentrée scolaire 2011.

18. **Rapport des comités officiels**

Il n'y a aucun rapport de présenté.

19. **Revue de presse**

La Revue de presse, pour la période s'échelonnant du 12 décembre 2010 jusqu'au 15 janvier 2011, est déposée en format électronique pour les commissaires.

20. **Période de questions accordée aux commissaires**

M^{me} Dorys Boily mentionne sa satisfaction dans l'utilisation du site ÉDU-GROUPE.

21. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 8 février 2011, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Saint-Félicien.

22. **Levée de la séance**

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 20 h.

A D O P T É

CC-5634-01-11

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)